



Après le tragique accident boulevard du Plessis à Montceau

Ce communiqué a été rédigé avant que le Codef n'apprenne la terrible nouvelle du décès du petit Matthew. Nous présentons à la famille nos condoléances les plus attristées.

L'éclairage de l'hélistation est toujours en question ! Et au delà de l'impossibilité connue d'atterrir de nuit à l'hôpital, un hélicoptère qui ne peut se poser, ni sur le stade, ni chez les pompiers à Montceau les Mines entre 21h et 22h ! Ce drame montre l'insécurité de nos concitoyens et l'indigence de l'ARS de Bourgogne à faire les travaux nécessaires pour installer l'éclairage permettant l'accès nocturne de l'hélistation de l'hôpital. Pour mémoire nous rappelons qu'une étude technique a montré la nécessité d'abattage ou d'élagage d'arbres sur des terrains jouxtant l'héliport. Les relevés d'obstacles ont été réalisés au mois de février de cette année.

Le 2 juillet dernier Monsieur Pribile a rencontré les organisations représentatives des personnels de Montceau qui l'ont interrogé sur ce point. Pour lui les retards pris pour l'installation de l'éclairage seraient dûs à la mauvaise volonté de l'Aviation Civile et des Voies Navigables de France (VNF) propriétaires supposés des parcelles avoisinant l'hélistation. Le Codef est en mesure, documents à l'appui, de montrer qu'il n'en est rien. Contactée, l'Aviation Civile nous a dit que son rôle est d'établir un cahier des charges, ce qu'elle a fait immédiatement, et de valider ou non les travaux effectués et sur la programmation desquels elle n'a aucune prise.

Quant aux parcelles attenantes à l'hélistation et dont certains arbres devraient être élagués pour permettre l'atterrissage de nuit de l'hélicoptère, la mairie de Saint Vallier a produit un relevé cadastral montrant que VNF n'est pas propriétaire !! Outre celle appartenant à l'hôpital, les autres sont propriétés de la CUCM et de trois personnes privées.

On se perd en conjectures sur l'argumentaire de Monsieur Pribile. Qui a bien pu l'élaborer ? Quid, dans ces conditions, de la possibilité de dialoguer sur le fond avec le directeur de l'ARS ? Cela fera bientôt deux ans que le Codef a rendu public ce problème et demandé une solution rapide. Qui peut ne pas croire qu'il y a quelque part une volonté de freiner les choses ? Peut-être en attendant que notre CH se voit affubler du label « hôpital de proximité » pour lequel le service des urgences est optionnel ? Et qui nous prouve que cette option sera maintenue ?

Ce serait bien sûr le pire scénario pour notre CH et notre sécurité. Comment ne pas envisager en effet le cas d'un accident grave où le temps d'acheminement vers le Creusot serait fatal aux accidentés ? Souhaitons qu'il ne faudra pas en arriver là ! Et que toutes les mesures seront prises rapidement.

Rappelons pour mémoire qu'en octobre 2018, lors de notre entretien avec l'ex directeur, celui-ci nous avait déclaré que le matériel était acheté, qu'on attendait plus que le feu vert de l'Aviation Civile ! Nos contacts pris ultérieurement avec celle-ci ont infirmé cette assertion. Plus encore, le 25 janvier 2019, la direction des services techniques du GHT nous informait que le matériel n'avait pas été acheté!!! l'entreprise retenue pour ce marché, Engie Ineo, est sans doute toujours dans l'attente du bon de commande... Depuis l'affaire des arbres à élaguer est venue perturber le calendrier... Oui, mais ! maintenant que nous connaissons les propriétaires, faudra-t-il attendre que les feuilles tombent pour élaguer ?

Le Codef rencontrera prochainement le nouveau Directeur et ne manquera pas l'occasion de l'interroger sur ce dossier.

Le 26 Août 2019